

Conversation avec

Pierre Lara,
Président de la Carac

Michel Andignac,
Directeur général de la Carac

Quel regard portez-vous sur 2022 ?

— **Pierre Lara** 2022 restera une année importante pour la Carac, avec l'arrivée de Michel Andignac qui a pris la succession de Jean-Jacques Berthélé, après un quart de siècle passé à la Direction générale. Douze mois qui ont également été particulièrement mouvementés, avec des enjeux multiples et complexes au niveau économique, géopolitique et climatique. Malgré ce contexte, la Carac affiche de bons résultats : une performance à mettre au crédit de la mobilisation collective de ses équipes et de ses élus, du dynamisme de son réseau commercial et de sa stratégie financière gagnante. Grâce à notre gestion prudente et anticipée, nous avons même été en mesure de proposer à nos adhérents des rendements parmi les meilleurs de la place. Dans un marché baissier, le chiffre d'affaires de notre mutuelle est en progression et atteint 494 millions d'euros en 2022.

— **Michel Andignac** Tout d'abord c'est pour moi une grande fierté de rejoindre la Carac, une belle maison centenaire. Je suis aussi heureux d'annoncer de très bons résultats pour cette première année à la tête de la Direction générale. La remontée des taux enregistrée en 2022 est venue renforcer notre solvabilité, tout en offrant d'excellentes opportunités d'investissement pour notre fonds en euros.

» L'une de nos priorités est aujourd'hui de faire rayonner nos valeurs tout en cultivant notre singularité.

Pierre Lara, Président



Les équipes du réseau commercial, aidées par les équipes supports, ont réalisé une belle remontée en fin d'année. Combinés à la pertinence de notre gestion d'actifs, ces atouts ont dynamisé le rendement des contrats que nous proposons à nos adhérents. Par ailleurs, plusieurs indicateurs clés de la Carac sont au vert : progression de 23 % de la collecte en retraite individuelle, hausse de 33 % des contrats Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) et enfin l'augmentation des versements en ligne (soit deux fois et demie plus qu'en 2021). Ces performances confirment la pertinence de notre stratégie et renforcent notre confiance en l'avenir.

Comment abordez-vous 2023 ?

— **P. L.** Nous allons poursuivre la transformation de la Carac en commençant à dérouler la deuxième phase triennale de notre plan Ambition 2030. Objectif : continuer à être compétitifs, mais aussi élargir notre portefeuille d'adhérents et proposer de nouveaux services. Notre plan stratégique s'articule autour de 3 axes : faire rayonner nos valeurs en cultivant notre

singularité, développer une approche omnicanale sur la base d'un modèle relationnel rénové, enfin nouer de nouveaux partenariats stratégiques. L'année 2023 nous donnera aussi l'occasion de commémorer le centenaire de la création de la RMC, contrat emblématique de notre mutuelle.

— **M. A.** Notre modèle mutualiste est, du fait de sa longue histoire, atypique sur le marché de l'assurance vie : il constitue un héritage précieux que nous devons préserver, tout en veillant à s'ancrer pleinement dans notre époque, en se positionnant comme un acteur mutualiste de référence sur un certain nombre d'enjeux sociétaux. Les travaux sur notre raison d'être, qui visent à terme à transformer la Carac en mutuelle à mission, vont nous servir de fil rouge pour écrire l'histoire de ces prochaines années. Sur un plan plus opérationnel, nous allons continuer à faire grandir notre réseau commercial au cœur des régions, tout en explorant d'autres axes de croissance. Parmi ceux-ci, la construction d'un écosystème avec de nouveaux partenaires devrait permettre à la Carac d'évoluer sur de nouveaux segments de marché, dans le respect de nos valeurs mutualistes.

» Prochains jalons : notre raison d'être et la construction d'un écosystème avec de nouveaux partenaires.

Michel Andignac, Directeur général

Face à ces enjeux, quels sont les atouts de la Carac ?

— **M. A.** Notre feuille de route est ambitieuse, mais elle va pouvoir s'appuyer sur une organisation renouvelée début 2023, qui met au cœur de nos préoccupations la satisfaction des adhérents et la fluidité des échanges. Nous capitaliserons également sur les nombreux travaux préliminaires menés dans le cadre d'Ambition 2030 et qui serviront de socle pour construire ensemble la Carac de demain. Nous pouvons enfin compter sur l'esprit Carac, à savoir notamment des valeurs fortes tournées vers l'humain et l'ancrage dans les territoires, porté par un collectif compétent et engagé, composé d'élus et de collaborateurs.

— **P. L.** Notre ADN mutualiste fait notre singularité. Il implique l'égalité de traitement entre nos adhérents, anciens comme nouveaux, quelle que soit leur appétence au risque. Ceci étant posé, j'ai pu mesurer depuis mon arrivée à quel point les collaborateurs de la Carac sont capables de faire de grandes choses. Ma priorité reste à ce titre la cohésion et la confiance au sein des collaborateurs et des élus. Pour cette raison, Michel Andignac et moi-même comptons bien continuer à échanger, régulièrement, avec toutes les forces vives de notre mutuelle. À nous de cultiver, tous ensemble, l'audace et l'esprit de conquête. ■